



PARQUET MASSIF

Un parquet massif est un système de plancher en bois comportant une seule couche en bois massif d'au moins 2,5 mm d'épaisseur.

Une lame de parquet est un élément en bois avec un parement plat, ayant une épaisseur régulière et un profil constant, destiné à former un ouvrage de parquet par assemblage avec d'autres éléments similaires.



DOMAINES D'UTILISATION

Le parquet doit être posé dans des locaux secs. Il peut être :

- > à usage domestique résidentiel
- > à usage commercial ou public

En prenant en considération certaines exigences (résistance à l'eau et aux champignons), certains parquets adaptés à un milieu humide peuvent être posés dans des cuisines et salles de bains.

Les parquets peuvent être employés en neuf, sur chape ciment ou solivage bois mais aussi en rénovation pour remplacer ou recouvrir un revêtement de sol existant

ESSENCES

Résineux : pins, douglas, sapin, épicéa, mélèze / Feuillus : chêne, châtaignier, hêtre, frêne, noyer, robinier...

Les lames de parquet en bois massif Traité à Haute Température doivent être fabriquées conformément à la norme NF EN 13226 avec un traitement à haute température inférieur à 200°C.

SECTIONS DISPONIBLES

	EPAISSEUR	LARGEUR	LONGUEUR
FEUILLUS	de 12 à 23 mm	de 65 à 200 mm	de 400 à 2600 mm
RÉSINEUX	de 20 à 27 mm	de 70 à 220 mm	de 30 à 200 mm

De manière générale, l'épaisseur totale d'un parquet massif est comprise entre 10 mm et 27 mm.

> Profil de lame :

- lames de parquets en bois massif à rainure et languette
L'emboîtement rainure-languette autorise la présence d'un isolant sous le parquet ou une pose sur dalle ou chape par collage en plein.
- lames de parquets en bois massif à coller à chants plats
L'absence d'assemblage rainure-languette impose le collage des lames qui peuvent être aussi collées/clouées.
- parquets mosaïques : 8 mm d'épaisseur

> **Longueur des lames** : longueur fixe ou multi longueur (feuillus uniquement)

PRÉSENTATION

Le parquet massif est un parquet dont toute l'épaisseur de la lame a été usinée dans une seule pièce de bois. L'assemblage des lames se fait majoritairement par un système de rainures et languettes ou de clipsage.

Le parquet massif peut être soit cloué sur lambourdes (pour des épaisseurs courantes de 22-23 mm), soit collé (pour les épaisseurs courantes de 10 à 14 mm).

La pose clouée relève du **DTU 51.1**, la pose collée du **DTU 51.2**

CHOIX D'ASPECT

L'aspect du parquet est principalement influencé par l'essence, le classement et le décor.

Un système de classement avec trois classes d'aspect est défini et utilise les symboles ○, △ et □. Ces classes sont basées sur la prise en compte des singularités et des altérations biologiques pour le parement et les parties non visibles (contreparement et rives). Un classement appelé « Classe libre » est basé sur les principes. La norme NF EN 13 226 dédiée aux parquets massifs définit ces règles.

- **Chanfrein** : Les lames peuvent être avec ou sans chanfrein.
- **Motifs/décors courants de pose** : Pour des raisons esthétiques, les lames de parquet peuvent être positionnées selon une configuration particulière. Le motif choisi permet alors de définir l'ordonnement des lames : à l'anglaise, à la française, à coupe de pierre, en point de Hongrie, à bâton rompu, en damier...

HUMIDITÉ DES BOIS

La teneur en humidité des lames de parquet massif doit être comprise entre 7 % et 11 % au moment de la livraison du produit.

PERFORMANCES

Les caractéristiques des parquets varient selon l'essence. Il convient de choisir un parquet en fonction de son usage et du degré de résistance attendu. Les caractéristiques de lames de parquet massif sont définies dans la norme NF EN 13226.

- **Classement d'usage** : Les principales caractéristiques de ce classement sont :
 - > le poinçonnement (dureté de l'essence, couche d'usure)
 - > le type d'usage (domestique, commercial et industriel)
 - > la fréquence de passage pour la destination (de modérée à très élevée)
 - > Pour faciliter le choix, des pictogrammes sont apposés sur les parquets afin d'informer le consommateur de la classe d'usage
 Un autre classement d'usage des revêtements de sol est donné par le classement UPEC, établi sous le contrôle du CSTB.
- **Durabilité** : La durabilité biologique des lames de parquet est obtenue par la durabilité naturelle de l'essence choisie ou, lorsque c'est nécessaire, par un traitement approprié.
- **Dureté** : La dureté caractérise la résistance au poinçonnement du parquet. Pour les essences françaises, il existe 3 classes de dureté : A (sapin-épicéa), B (châtaignier, pin maritime, noyer), C (chêne, frêne, hêtre).
- **Qualité de l'air intérieur** : Les essais, réalisés dans le cadre de la réglementation sur l'étiquetage des Composés Organiques Volatils, confirment que la plupart des parquets français ne révèlent qu'une quantité infime de formaldéhydes émise plus précisément par les joints de colle.
- **Finition** : Le parquet peut être brut, raboté ou brossé et recevoir une finition de type vernis, huile ou cire. Les finitions peuvent être appliquées en usine ou sur chantier.
- **Rénovation** : La couche supérieure en fonction de l'épaisseur de la lame donne la possibilité de rénover le parquet et de prolonger ainsi sa durée de vie. Chaque rénovation permet de maintenir l'aptitude à l'usage pour un cycle supplémentaire.

SERVICES APPORTÉS

Les fabricants français peuvent réaliser des opérations complémentaires sur le produit :

- > Traitements : trempage, traitement THT
- > Finitions : brut, brossé, huilé, verni, ciré

De plus, les fabricants français apportent :

- > La garantie qualité des produits fabriqués en bois français
- > Un procédé industriel maîtrisé
- > Un marquage CE des produits conformément à la norme NF EN 14 342
- > Des conseils techniques et un suivi personnalisé

ATOUS PRODUIT

- + Variété de teintes, de finitions de motifs et de types de pose
- + Contribue à l'isolation thermique des planchers
- + Bonne résistance à l'usure et rénovation possible
- + Traçabilité optimale du produit : bois récolté, scié et transformé en France
- + Bois provenant de forêts gérées durablement
- + Un matériau naturel et renouvelable

POUR ALLER PLUS LOIN...

Consultez les fiches pratiques éditées par la FNB, disponibles sur www.preferez-le-bois-francais.fr

FICHE PRODUIT N°11

Les parquets

FICHE COMPRENDRE N°16

Le marquage CE

FICHE COMPRENDRE N°18

L'environnement

et le matériau bois